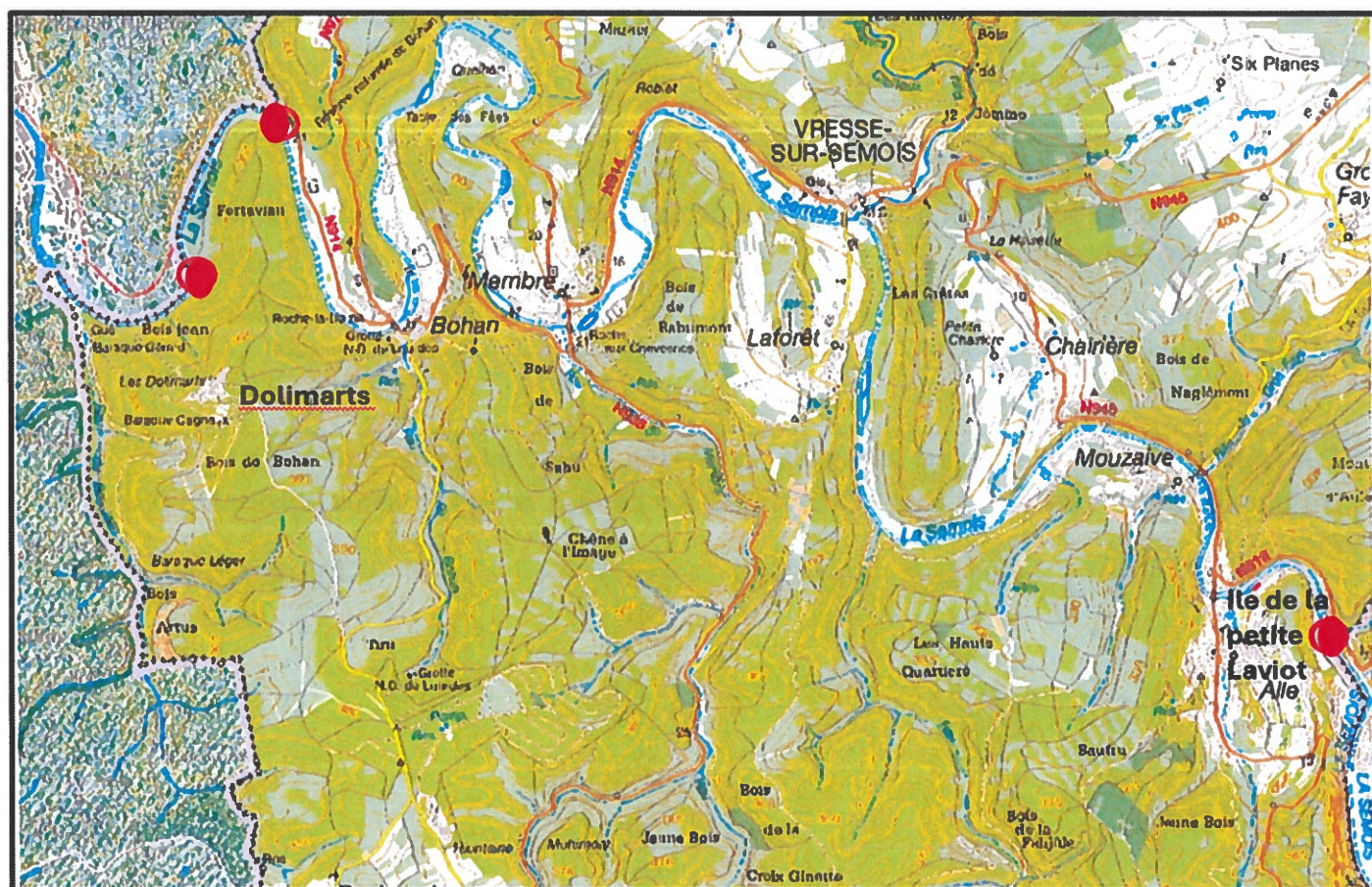


URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PERMIS D'URBANISME – REF N° : PU2025/17

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme** introduite par l'ASBL CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS-CHIERS.

Les parcelles de terrain concernées par la demande sont :

Les Frayères	Division	Section	Parcelles
Alle Ile de la petite Laviot	4 ^{ème} division ALLE	B	n°706X et Semois
Bohan Beau Printemps	10 ^{ème} division BOHAN	C	n° 1C et Semois
Bohan Frontière	10 ^{ème} division BOHAN	C	n° 7B et Semois



Le projet porte sur des travaux de restauration d'annexes hydrauliques / de frayères à espèces phytophiles et présente les caractéristiques suivantes (2) :

Restauration de 3 frayères de 420 à 750m² le long de la Semois dans la plaine alluviale. Elles seront aménagées en pentes douces pour permettre le développement de la végétation qui servira de support de ponte pour la reproduction des poissons. Les propriétés sur lesquelles sont prévues le projet se situent dans le territoire du Parc national.

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique

L'enquête publique est affichée pour le 20 novembre 2025, ouverte le 25 novembre 2025 et clôturée le 9 décembre 2025.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant la période de l'enquête publique à l'adresse suivante : Administration communale, Rue Albert Raty, 112 à 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS.

Le dossier peut toutefois être consulté uniquement sur rendez-vous, un jour ouvrable après 16H00 ou le samedi matin, pris au plus tard 24 heures à l'avance.

Tout rendez-vous est à fixer auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, Madame Patricia MARTIN, joignable par tél au 061/46 58 30 ou via mail patricia.martin@vresse-sur-semois.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois
- par télécopie au numéro : 061/50 15 47
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patricia.martin@vresse-sur-semois.be
- remises à Madame Patricia MARTIN dont le bureau se trouve : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU2025/17**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Patricia MARTIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Vresse-Sur-Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le **9 décembre 2025 à 11h.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet – dont Madame Patricia MARTIN dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse-sur-Semois.

Vresse-sur-Semois, le **20 NOV. 2025**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD